

MARQUIS DE LA FRANQUERIE



JEANNE D'ARC LA PUCELLE

APÔTRE ET MARTYRE DE LA ROYAUTÉ UNIVERSELLE DU CHRIST ET DU CARACTÈRE SACRÉ ET DIVIN DU ROI DE FRANCE

AVERTISSEMENT

Cette étude qui, à l'origine, n'était qu'une conférence, a été publiée lors du cinquième centenaire du procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc. Avec imprimatur du Vicaire général N. Lalague, de l'Archevêché d'Auch en date du 30 Juin 1956. Elle avait pour but d'inciter les Français à méditer la vie de leur héroïne Nationale et à tirer les leçons qui s'en dégagent avec d'autant plus de ferveur et de confiance que le péril couru par la France est plus grave. Complètement épuisée, l'auteur a cru de son devoir de la compléter et de la rééditer, la situation de l'Église et de la France pouvant paraître, de nos jours, humainement désespérée.

Parler de Jeanne d'Arc est pour tout Français digne de ce nom toujours très émouvant. Pour l'auteur, qui a très spécialement étudié la vie de la Pucelle et la Mission Divine du Roi et de la France, cela est bouleversant parce que Jeanne d'Arc a très véritablement été la Grande Martyre du caractère sacré et divin de la Royauté en France et aussi de la Royauté Universelle du Christ. Double proclamation qu'elle accomplit d'ORDRE DE DIEU. Cette VOLONTÉ DIVINE annonce et prouve que le SALUT DE L'UNE COMME DE L'AUTRE EST UNE CERTITUDE qui se réalisera au cours de la crise ultime, maintenant déclenchée.

JEANNE D'ARC LA PUCELLE

À chaque peuple Dieu assigne une mission : CELLE DE LA FRANCE EST D'ÊTRE LE SOLDAT DE DIEU. Saint Remy l'affirme à Clovis, lors du baptême du Roi :

« Apprenez, mon fils, que le royaume de France est prédestiné par Dieu à la défense de l'Église Romaine qui est la seule véritable Église du Christ ».

Il ajoute :

« Ce royaume sera un jour grand entre tous les royaumes et il embrassera toutes les limites de l'empire Romain ! et il soumettra tous les peuples à son sceptre ! Il durera jusqu'à la fin des temps ! Il sera victorieux et

prospère tant qu'il sera fidèle à la Foi Romaine, mais il sera rudement châtié toutes les fois qu'il sera infidèle à sa vocation ».

Cette annonce prophétique éclaire et résume toute l'histoire de France.

Par des miracles qu'Il n'accorde à aucun autre peuple ni à aucune autre Race Royale – pas même au Souverain Pontife – Dieu confirma la vérité des paroles du grand et saint Évêque : le Saint Esprit en Personne – sous la forme de la colombe – apporte à saint Remy le Chrême céleste destiné au sacre de tous les rois de France et leur accorde le pouvoir de guérir miraculeusement les scrofules et écrouelles.

En témoignage de reconnaissance, Clovis dresse alors ce magnifique décret vibrant d'amour et de foi – LA SEULE VÉRITABLE CONSTITUTION DE LA FRANCE et la plus glorieuse assurément :

« Vive le Christ qui aime les Francs ! Qu'Il garde leur royaume et remplisse leurs chefs des lumières de Sa grâce ! Qu'Il protège l'armée ! Qu'Il leur accorde des miracles qui attestent leur Foi, leur Joie, la Paix, la Félicité ! Que le Seigneur Jésus-Christ dirige dans le chemin de piété ceux qui gouvernent... »

Dieu ayant ainsi manifesté miraculeusement Sa prédilection pour la France et SA VOLONTÉ FORMELLE QUE SON PEUPLE SOIT GOUVERNÉ PAR LA RACE DE SON CHOIX – PARCE QUE CETTE RACE EST CELLE MÊME DU CHRIST – la France et ses Rois vont remplir leur mission divine.

Clovis brise l'hérésie arienne, puis Charles Martel l'invasion musulmane. Pépin établit le Pouvoir Temporel des Papes afin d'assurer l'indépendance de l'Église, et son fils devient si grand que la grandeur pénètre jusqu'à son nom : Charlemagne, qui établit cette règle d'or des gouvernements, à savoir que *"Toute loi de l'Église devient immédiatement Loi de l'état"*.

À chaque règne, une province vient s'ajouter au domaine Royal : la France grandit. Et plus elle grandit, plus sa puissance s'accroît, plus elle se plaît aussi à proclamer la spéciale protection de Dieu à son endroit et veut manifester avec plus d'éclat son amour pour le Christ et Sa Divine Mère : les Croisades, la Chevalerie, la construction de nos magnifiques cathédrales en sont les témoignages impérissables. Alors cette fusion d'amour du Christ et de Son peuple aboutit au règne de Saint Louis, qui déclarait sa fonction royale *"un sacerdoce"* raison pour laquelle dans son Ordonnance Royale de 1254 (article 18) il prescrit :

« Nous voulons que soit étroitement gardée et retenue la plénitude de la puissance royale, car un sacerdoce créé des devoirs personnels qui ne se partagent pas ».

Le Pape Grégoire IX écrira au Saint Roi :

« De même qu'autrefois la tribu de Juda reçut d'En Haut une bénédiction toute spéciale parmi les autres fils du patriarche Jacob, de même le royaume de France est au-dessus de tous les autres peuples, couronné par Dieu Lui-même de prérogatives extraordinaires. La tribu de Juda était la figure anticipée du Royaume de France.

« Aussi nous est-il manifeste que Le Rédempteur a choisi le béni royaume de France comme l'exécuteur spécial de Ses divines volontés ; Il le porte suspendu autour de Ses reins, en guise de carquois, Il en tire ordinairement Ses flèches d'élection quand, avec l'arc, de Son bras tout puissant, Il veut défendre la liberté de l'Église et de la Foi, broyer l'impiété et protéger la justice...

« Ainsi, Il choisit la France, de préférence à toutes les autres nations de la terre, pour la protection de la foi catholique et pour la défense de la liberté religieuse ; pour ce motif, la France est le royaume de Dieu même, les ennemis de la France sont les ennemis du Christ¹. »

¹ Saint Pie X cita cette lettre de Grégoire IX à saint Louis dans son discours du 13 décembre 1908 lors de la béatification de Jeanne d'Arc (Tome V, page 204, 205).

Déjà, avant Grégoire IX, un autre Pontife, Saint Grégoire VII, avait déclaré :

« Les rois de France sont autant au-dessus des autres monarques que les souverains sont au-dessus des particuliers ».

* * *

Un jour vint pourtant où le Roi et le peuple prédestinés furent infidèles à leur mission : Philippe le Bel entre en lutte contre Boniface VIII au sujet des impôts à percevoir sur le clergé. Il fit brûler la bulle du Pape sur la place publique et saisit les biens ecclésiastiques ; le soufflet d'Anagni ricocha sur le visage de la France et répercuta pendant cent ans : l'Épée de la France est brisée à Crécy, à Poitiers, et le Traité de Brétigny fait saigner tous les cœurs français. Pourtant la sagesse monte sur le Trône avec Charles V et Du Guesclin arrête la série des désastres. Malheureusement, les conseillers religieux du Roi l'amènent à retenir le Pape à Avignon et concourent ainsi au grand Schisme d'Occident, qui menace l'existence même et l'unité de l'Église.

Dès lors, tous les malheurs s'abattent à la fois sur la France : la peste se répand dans les provinces,

« En 1407, le duc d'Orléans est assassiné ; en 1413, la commune éclate à Paris ; en 1415, Azincourt renouvelle les désastres de Crécy et de Poitiers, en 1419 la hache de Tanneguy du Chatel ouvre dans le crâne de Jean sans Peur un trou béant par où, comme on l'a dit, l'Anglais devait passer.

« Les Français se divoient en Armagnacs et Bourguignons. Par le Traité de Troyes, en 1420, Isabeau de Bavière livre son pays à l'étranger. En 1422, Henri VI d'Angleterre est proclamé roi sous les voûtes indignées de Saint Denys.

« Et pendant que la France est ainsi déchirée, meurtrie, la folie règne sous le nom de Charles VI.

« Aussi les Anglais se répandent-ils comme un torrent que nul obstacle n'arrête de Calais à Rouen, de Rouen à Paris, de Paris à Orléans² ».

Les bandes de pillards, de voleurs, d'assassins mettent le comble aux horreurs de l'invasion et de la guerre civile. Le trouble est si grand que le Dauphin lui-même, devenu Charles VII, doute de sa propre légitimité et erre de Château en Château, chassé partout par l'étranger ou par ses sujets révoltés,

« si pauvre, disent les chroniques, qu'il n'avait pas quatre écus dans ses coffres. Son chausseur étant venu, il ne put lui payer deux souliers à la fois et songeait, désespéré, à se retirer derrière les montagnes d'Auvergne, d'autres disent en Espagne ou même en Écosse ».

« Il y avait grande pitié au Royaume de France³ ».

Humainement, c'en était fait de la France ! L'Église elle-même risquait de sombrer dans la tourmente, car, si la France venait à disparaître, au siècle suivant ce serait le Protestantisme qui l'emporterait. Un miracle était donc nécessaire, que réclamaient le Roi et son peuple. Mais il fallait que tout fut humainement désespéré pour qu'apparut plus éclatante et incontestable l'intervention du Ciel...

Jeanne d'Arc, telle fut la réponse divine...

* * *

« Le 6 Janvier 1412, écrit Monseigneur Debout, les habitants de Domrémy sont rentrés chez eux, après avoir assisté aux offices de la belle fête de l'Épiphanie. Soudain, à chaque foyer, sans qu'aucun motif extérieur ait pu y donner lieu, un souffle d'allégresse pénètre les cœurs ; étonnés, les bons villageois s'interrogent, ouvrent les portes, se mettent sur le seuil de leurs chaumières, examinent le firmament... C'est en vain, rien ne révèle la cause du sentiment de bonheur qu'ils éprouvent. Et voici que des êtres sans raison eux-mêmes partagent cette

² S. Exc. Mgr Marty, Évêque de Montauban, *Jeanne d'Arc et le salut de la France*.

³ Idem.

exubérance, les coqs battent des ailes et pendant deux heures font entendre leurs chants sonores et prolongés...⁴ »

Que se passe-t-il donc ? Pourtant tous ont l'âme endeuillée : le lendemain s'annonce plus sombre que la veille ; pourquoi cette joie délirante, subite, inexplicable et générale ? Pourquoi la nature elle-même entre-t-elle en liesse ?...

Pourquoi ?

Parce qu'elle est née notre Jeanne d'Arc ! C'est la divine réponse aux supplications que ne cessent de faire rois et peuples de France depuis un siècle.

Et pour bien marquer de Son sceau l'immensité de la grâce qu'il accorde à la France et à la Royauté Salique, en même temps que l'importance capitale, unique, de la mission de la Pucelle, Dieu veut qu'à la naissance de Jeanne – tout comme à celle de Son Divin Fils – la terre tressaille d'allégresse à la venue de sa libératrice. Il veut aussi – pour bien faire ressortir le caractère royal de la mission de Jeanne – qu'elle naisse le jour de la fête des rois, qui est spécialement celle des droits de l'Emmanuel sur les souverains et les peuples, car la vérité signifiée par le mystère de l'Épiphanie est la Royauté Universelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Lorsque Dieu prédestine une créature à une grande mission, Il lui donne, avant tout, une âme, un cœur proportionnés à l'importance de cette mission. Celle de Jeanne d'Arc est capitale pour l'Église et pour la France : Elle doit rétablir le Roi, sauver la France et l'Église et être le héraut de la Royauté Universelle du Christ.

Dieu lui accorda donc une foi indéfectible et pétrit son cœur d'une exceptionnelle vaillance et d'une indicible bonté. Il embrasa son cœur d'un incommensurable amour, tendre et profond, où il entre de la vénération et de l'extase, d'un incendie d'amour qui la consuma tout entière et la prépara ainsi au bûcher de Rouen : son amour pour le Christ ne peut se comparer qu'à celui des plus grands martyrs : elle aime la France et le roi comme ils n'ont jamais été aimés et ne le seront jamais, car elle les aime à la mesure même du plan divin, à l'immensité même de la mission que Dieu lui assigne. Dans son cœur, Dieu, la France, le Roi sont unis dans un indissociable amour ; trilogie une, trinité une, sans doute d'un rang inférieur à la Trinité Divine, mais qui en découle et la rejoint en Dieu. Admirable et transcendant exemple destiné à éclairer notre route pour maintenir et assurer la pérennité de la Chrétienté et de la France !

Jeanne enfant, le soir à la veillée,

« pâlit et la quenouille lui tombe des mains quand on raconte les récents désastres ; elle souffre de voir la chrétienté déchirée, elle pleure au récit de la passion de la France qui la torture... »

« Il y avait longtemps que la France demandait le salut, et le salut ne venait pas. Dieu attendait que fut pleine la coupe de prières et de larmes que tout peuple coupable doit offrir pour sa rédemption. Or un jour il y tomba une larme d'enfant, une goutte de sang de son cœur qui combla la mesure, et, l'enfant qui avait pleuré et prié pour la France fut choisie pour la délivrer⁵ ».

L'amour de la Pucelle pour l'Église et pour la France *“restera le type éternel de la Foi et du patriotisme”*.

Cet amour du Christ et de la France joint à sa souffrance transfigurent Jeanne et prédisposent ainsi son cœur à recevoir l'enseignement des messagers célestes que Dieu va envoyer pour la préparer à sa

⁴ Perceval de Boulainvilliers dans sa lettre à Philippe Visconti, de Milan. Mentionnée par Quicherat, *Procès*, t. V, p.116. Cité par Mgr Debout.

⁵ Chanoine Coubé, *L'Ame de Jeanne d'Arc : Le Cœur de Jeanne d'Arc*, page 83.

mission transcendante et divine.

« À un âge où ce serait une tentation, un besoin, bien plus un devoir du moins communément, de s'ouvrir, Jeanne demeure trois ans sans parler de ses visions et de ses voix à personne. Certains de ses silences, au cours du procès, ne sont pas moins extraordinaires : ils proviennent de la même force paisible d'une certitude qui est tout droit de Dieu. Le respect et l'humilité scellent les lèvres de l'enfant : la fidélité fera taire la prochaine martyre...

« En elle se réalise sans violence la substitution de l'esprit de Dieu au moi humain. Le zèle de sa mission la dévore, bien plus que la flamme de l'action, l'esprit de prière commande toute sa vie, avec les inspirations quotidiennes de ses voix... certaines de ses paroles sont des étincelles qui ne peuvent venir que du foyer intérieur de l'union divine.

« Le caractère du Christ est scellé en elle comme dans la matière la plus tendre et la plus ferme en même temps. La Foi, l'Espérance et la Charité, Jeanne en vit tellement qu'elle pourrait personnifier également chacune de ces vertus. L'esprit et le sens du Christ lumineux, généreux et humble rayonne de sa physionomie, émane de ses gestes, résonne dans ses paroles : mais surtout, on sent qu'Il imprègne le fond de son être et la substance de son âme... Car c'est le Christ qui habite et vit dans cette âme... C'est le Christ qui met en elle l'intelligence si claire de ses droits divins...

Tandis que

« des spirituels emploient leur vie à l'acquérir, Jeanne du premier élan embrasse la volonté divine de manière à ne pouvoir s'en détacher en quoi que ce soit. La voix de Dieu lui a parlé clairement, cette âme d'enfant est possédée de cette conviction qu'il n'y a au monde que cette volonté de Dieu qui compte. L'attrance divine a été si efficace que Jeanne s'y est livrée toute entière et que désormais elle aura le culte de la volonté et de l'honneur de Dieu par dessus tout, c'est la raison unique de ce qu'elle entreprend, de ce qu'elle demande ou commande...⁶ »

« Je suis venue au roi de France de par la bienheureuse Vierge Marie », dira-t-elle à ses juges. De fait, il n'est point de grand événement dans la vie de la Pucelle auquel ne soit mêlée la Reine du Ciel.

Le lieu de délices de Jeanne est un sanctuaire rustique de Marie : Notre Dame de Bermont. Là seulement son cœur est à l'aise, ravi par la contemplation de la Vierge Immaculée à laquelle elle s'empresse de rendre visite chaque fois qu'elle le peut, déposant avec amour à Ses pieds les fleurs qu'elle cueille en gardant ses troupeaux. Chaque samedi, elle y entraîne sa sœur et ses compagnes pour y chanter les louanges de la Reine du ciel et faire brûler des cierges en son honneur. C'est là, sous le regard maternel de Marie, que le premier champion de la Vierge et de la Royauté du Christ, saint Michel, le Prince des Milices célestes, va lui apparaître, peu après sa Première Communion. C'est là qu'il l'inspire, la forme et la prépare à sa Mission ; là qu'il arme son cœur d'invincibles vertus et lui apprend à aimer la France et le Roi comme ils doivent l'être, comme Dieu veut qu'ils le soient ! là qu'il affirmera solennellement

« Je suis Michel, le protecteur de la France ».

Et elle déclare : « Il m'assiste tous les jours sans jamais me faire défaut⁷ ».

« C'est Saint Michel qui est venu le premier... Je l'ai vu devant mes yeux. Il n'était pas seul, mais accompagné des anges du Ciel. Je les ai vus des yeux de mon corps aussi bien que je vous vois, et quand ils s'éloignaient, je pleurais et j'aurais bien voulu qu'ils m'emportassent avec eux...

« Comme je gardais les animaux, la Voix me dit que Dieu avait grande pitié du peuple de France, qu'il me fallait que je me rendisse en France. En entendant cela, je me mis à pleurer. La Voix reprit : "Va à Vaucouleurs, tu y trouveras un capitaine qui te mènera sans encombre en France et au Roi. Ne balance pas... Il faut que tu

⁶ R.P. Clérissac, *La mission de Sainte Jeanne*, pp. 21, 9 et 10, 80 et 81 et c'est nous qui soulignons.

⁷ Procès tome 1, page 129.

ailles en France". Et quand la Voix me disait : "Va en France !" moi je disais : "Je suis une pauvre fille qui ne saurait chevaucher et guerroyer". »

Très justement le chanoine Coubé écrit :

« Quand Dieu honore une créature d'une de ces Annonciations extraordinaires, préludes d'une grande vie, ce ne sont pas les richesses et les honneurs qu'Il lui promet. Derrière le voile qu'Il soulève à demi. Il lui montre un autel et un calice ».

On n'est pas le disciple du Christ si on ne le suit pas au Calvaire ! "Jeanne vit cet autel et ce calice, elle accepta tout".

L'amour de Dieu et l'amour de la France lui font vaincre toutes ses répugnances. "Une fois son fiat prononcé, rien au monde ne peut la détourner de son devoir"⁸.

« Dieu le commandait, dira-t-elle à ses juges, et quand j'aurais eu cent pères et cent mères, quand j'aurais été fille de Roi, je n'en serais pas moins partie ».

Et elle ajoute :

« J'aimerais mieux mourir que de rien faire que je susse être péché ou contre la Volonté de Dieu ! »

Pendant cinq ans, Jeanne fut ainsi préparée à sa mission par saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite. Alors ses Voix s'étant faites plus pressantes, elle demanda à son oncle, Durand Laxart, de la mener au capitaine de Vaucouleurs. Elle savait qu'elle serait repoussée deux fois, mais qu'à la troisième elle partirait.

« Quand je fus au Châtel de Vaucouleurs, je connus Robert de Baudricourt que oncques ne vis auparavant. La Voix me dit : "C'est Lui".

« Messire, je viens de la part de mon Seigneur, afin que vous mandiez au Dauphin de bien se tenir, de ne pas engager de bataille avec ses ennemis, parce que mon Seigneur lui donnera secours après la mi-carême. Le royaume ne regarde pas le Dauphin, mais il regarde mon Seigneur. Cependant mon Seigneur veut que le Dauphin devienne Roi et qu'il tienne le Royaume en commande. Il sera Roi malgré ses ennemis et moi je le conduirai à son sacre ».

— « Qui est ton Seigneur ? »

— « C'est le Roi du ciel ».

— « Cette fille déraisonne », dit Baudricourt à Durand Laxart, en éclatant de rire. « Ce que vous devez faire, c'est de la ramener à son père avec de bons soufflets ».

Quelques temps après, elle revint à la charge :

« Capitaine Messire, sachez que Dieu, depuis aucun temps en ça m'a plusieurs fois fait savoir et commandé que j'allasse vers le gentil Dauphin, qui doit être et est vrai roi de France, et qu'il me balliat des gens d'armes et que je lèverai le siège d'Orléans et le mènerai sacrer à Reims ».

Comme Baudricourt refusait encore de l'entendre, Durand Laxart et quelques hommes de Vaucouleurs résolurent de la conduire au Dauphin. Jeanne alla prier alors à Saint Nicolas de Sept-Fons et, sur le conseil de ses Voix, leur déclara :

« Ce n'est pas chose honnête que je parte ainsi. Retournons à Vaucouleurs ».

⁸ Chanoine Coubé, op. cit. , page 78.

À Jean de Novelompont elle dit :

« Il faut qu'avant la mi-carême je sois devers le Dauphin, dussè-je laisser mes jambes sur le chemin. Nul au monde, ni rois, ni ducs, ni fille de roi d'Écosse ne peuvent recouvrer le royaume de France. Il n'y a de secours que de moi. Pourtant j'aimerais mieux filer auprès de ma pauvre Mère, car ce n'est point mon état. Mais il faut que je le fasse, parce que mon seigneur le veut ».

— *« Et qui est votre Seigneur ? »*

— *« C'est Dieu ».*

Il lui bailla sa foi qu'il la conduirait au Roi.

Le 12 février 1429, elle se présenta d'elle-même devant Baudricourt :

« En nom Dieu, vous tardez trop à m'envoyer. Aujourd'hui le Gentil Dauphin a eu près d'Orléans grand dommage. Et encore sera-t-il taillé de l'avoir bien plus grand si vous ne m'envoyez bientôt vers lui ».

Impressionné par cette affirmation catégorique, Baudricourt s'informa et apprit qu'en effet le Roi avait subi un gros échec à la bataille du Rouvray, dite Journée des harengs. Il accéda alors à son désir, lui donna une épée, un habit d'homme et une escorte.

Comment fera-t-elle pour arriver jusqu'au Roi et parcourir les cinq cents kilomètres qui l'en séparent. Les bandes de brigands, de pillards, les troupes anglaises jalonnent tout le pays et doivent naturellement la faire prisonnière... Elle a la foi et met ses dévoués compagnons sous la protection de Marie. À ceux-ci elle déclare :

« En nom Dieu, menez-moi vers le Gentil Dauphin, et ne faites doute que ni vous ni moi n'aurons aucun empêchement. Je ne crains pas les hommes d'armes. Mon chemin est tracé. Si les ennemis se présentent, moi j'ai mon Seigneur qui saura m'ouvrir la voie pour arriver au Dauphin, car je suis née pour le sauver. N'ayez peur, mes Frères du Paradis et mon Seigneur Dieu m'ont déjà dit depuis quatre ou cinq ans qu'il me fallait guerroyer pour reconquérir le royaume de France. J'agis par commandement. Vous verrez à Chinon comme le Dauphin nous fera bon visage ».

Arrivée à Chinon le 9 ou le 10 mars, son entrée au château fut marquée par un prodige : un homme d'armes demanda, comme elle franchissait le seuil, si c'était la Pucelle. Sur la réponse affirmative, il blasphéma et railla grossièrement la virginité de Jeanne

« En nom Dieu, lui dit-elle, tu Le renies et tu es si près de la mort ! »

Une heure après cet homme tombait à la rivière et se noyait.

Introduite dans la grande salle, *« Il y avait dit-elle, plus de trois cents chevaliers et de cinquante torches, sans compter la lumière surnaturelle... »*

Elle n'a jamais vu le Roi. Celui-ci, pour l'éprouver, a fait revêtir les ornements royaux à son cousin le comte de Clermont et s'est déguisé en simple chevalier. On présenta donc à Jeanne successivement le Comte de Clermont qu'on lui dit être le roi ; elle dit que ce n'était pas lui ; puis un écuyer : même réponse. Le roi paraît alors ; dès qu'elle l'aperçoit, elle va droit à lui et, comme si elle avait constamment vécu à la cour, lui fait les révérences d'usage ; lui désigne-t-il le prince revêtu des ornements royaux.

« En nom Dieu, je sais que c'est vous et non un autre qui êtes le Roi ! »

Et elle ajoutera plus tard, devant ses juges

« Ma voix me le fit connaître ».

Puis immédiatement, elle proclame sa mission :

« J'ai nom Jeanne la Pucelle, et vous mande par moi le roi des cieus que vous serez sacré et couronné dans la ville de Reims et serez lieutenant du roi des cieus qui est roi de France ! »

Remarquez le bien, qu'est-ce que "tenir le Royaume en commande" qu'est-ce qu'être "lieutenant du roi des cieus, qui est roi de France" sinon affirmer la royauté universelle du Christ. Elle vient sauver la France en lui rendant son Roi légitime : mais en même temps, elle proclame la royauté universelle du Christ et prouve ainsi que les deux royautés sont indissolublement liées.

À Charles VII elle donne une leçon de foi et d'abandon à Dieu : *« Ne doutez pas ! »*

Le roi indécis, la fait conduire dans la cour du Coudray et envoie les membres de son conseil pour l'interroger :

« J'ai deux choses en mandat de la part du roi des cieus : Faire lever le siège d'Orléans et mener le dauphin à Reims pour qu'il y soit sacré et couronné. C'est au Dauphin que j'ai à parler ; à lui seul je dirai tout ».

Reçu de nouveau en audience, elle dit au Roi :

« Gentil Dauphin, pourquoi ne me croyez-vous pas ? Je vous dis que Dieu a pitié de vous, de votre royaume et de votre peuple, car saint Louis et saint Charlemagne sont à genoux devant Lui, faisant prière pour vous. Et je vous dirai, s'il vous plaît, telle chose qu'elle vous donnera à connaître que vous me devez croire.

« Sire, si je vous dis des choses si secrètes qu'il n'y a que Dieu et vous qui les sachiez, croirez-vous que je suis envoyée par Dieu ?

« Noble Seigneur, Dieu m'a fait commander par la Vierge Marie, Sa Mère... que je laissasse tout là et qu'en diligence, je vinsse vers vous pour vous révéler les moyens par lesquels vous parviendrez à être couronné de la couronne de France et mettez vos adversaires hors du Royaume. Et m'a commandé, par Notre-Seigneur, que nulle personne autre que vous ne sache ce que j'ai à dire. »

Le roi s'étant tiré à part, Jeanne lui dit, bas pour que les assistants n'entendissent pas :

« Sire, n'avez-vous pas bien mémoire que le jour de la Toussaint dernière, vous, étant en la chapelle du Chatel de Loches, en votre oratoire, tout seul, vous fîtes trois requêtes à Dieu ».

Le roi répondit qu'il s'en souvenait bien.

« Et si je vous dis les trois requêtes que vous dîtes, croirez-vous bien en mes paroles ?

« La première requête que vous fîtes à Dieu fut que si vous n'étiez vrai héritier du Royaume de France, ce fût le bon plaisir de Dieu de vous ôter le courage de travailler à recouvrer ledit Royaume, de vous garder la vie sauve et un refuge en Écosse ou en Espagne.

« La seconde requête fut que vous priâtes Dieu, si les grandes adversités et tribulations que le pauvre peuple de France souffrait et avait souffert si longtemps procédaient de votre péché et que vous en fussiez cause, que ce fût Son plaisir d'en relever le peuple et que vous seul fussiez puni et portassiez, soit par mort ou telle autre peine qu'il lui plairait.

« La troisième requête fut que si le péché du peuple fût cause des dites adversités ce fut Son plaisir de pardonner au dit peuple et mettre le Royaume hors des tribulations auxquelles il était depuis douze ans et plus ».

Puis, pour bien marquer au Roi que c'est Dieu qui parle par sa bouche, elle le tutoie et élevant la voix, solennellement pour être entendue de tous les seigneurs présents

« JE TE LE DIS DE LA PART DE MESSIRE : TU ES LE VRAI HÉRITIER DE FRANCE ET FILS DU ROI ET IL M'ENVOIE POUR TE CONDUIRE À REIMS Y RECEVOIR TON SACRE ET TA COURONNE ».

Le roi, se tournant alors vers les assistants, leur déclara que Jeanne lui avait révélé des choses secrètes qui n'étaient sues que de Dieu, ce qui lui donnait grande confiance en elle. Et Alain Chartier, dans sa *Chronique* rapporte que Charles VII devint rayonnant en entendant ces paroles : « *On eut dit qu'il venait d'être visité par le Saint Esprit* ».

Par cette affirmation fulgurante et divine, Jeanne arrache au Roi tous ses troubles et ses angoisses. Dès lors, Charles VII ne doute plus de la Mission de la Pucelle, non plus que de lui-même et de son droit. Elle lui a rendu la foi. En effet, qu'est-elle venue affirmer d'ordre de Dieu ?

Que le Roi Charles VII est légitime.

Que la volonté de Dieu est que la loi salique qui règle la succession au trône de France soit toujours respectée.

Que le sacre est nécessaire pour l'accomplissement de la mission du roi de France et de son royaume qui est de faire triompher la royauté du Christ sur le monde.

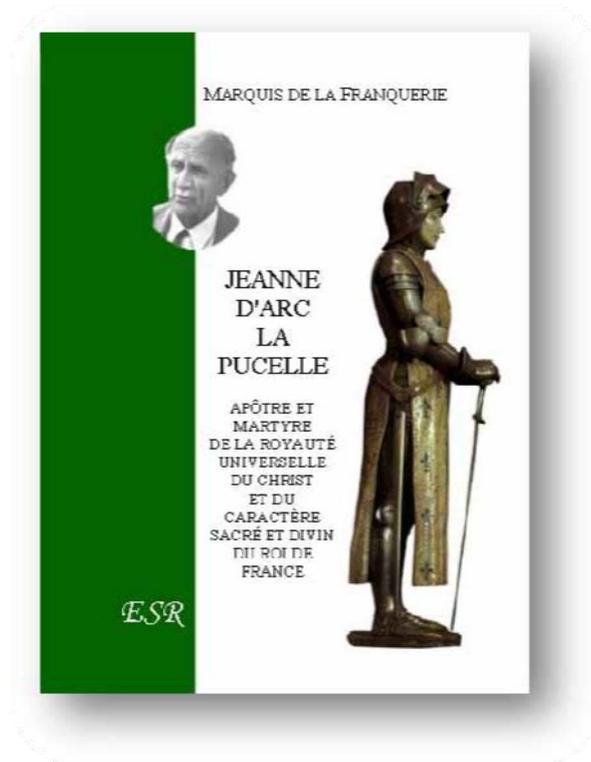
Elle a proclamé sa Mission et celle du roi et de la France, "du saint Royaume de France", aimait-elle à dire, inspirée.

Comme une traînée de poudre, la nouvelle se répand dans tout le Royaume. De la France entière monte alors vers Dieu un hymne éperdu d'amour et de reconnaissance, car elle comprend que Jeanne est la libératrice tant attendue !



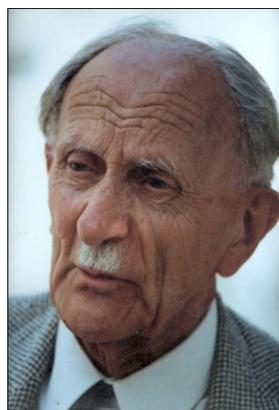
Après le sacre de Charles de Valois, la France va, peu à peu sortir du chaos. C'est le dimanche 17 juillet 1429 que le Dauphin recevait à Reims, l'onction sainte des mains de l'évêque Régnault de Chartres.

*Suite du livre aux Éditions
Saint-Remi...*



<http://www.saint-remi.fr/details-catalogues.php?id=%20273>

<http://www.saint-remi.fr/>



Monsieur de la Franquerie